



*La Minute Rotarienne est destinée à être lue pendant les réunions statutaires des Rotary-Clubs afin de parfaire la culture Rotarienne de chacun de leurs Membres. Une version vidéo du même contenu est disponible sur la chaîne Youtube dédiée*

Famille	Module	Date
Action professionnelle	<b>APR - 01</b>	10/06/2016
<b>L'Action professionnelle</b>		

Vous avez été convié à appartenir à un Rotary Club en raison de votre **position respectée dans votre profession** (votre classification)

Ce principe et l'Action professionnelle sont indissociables.

Vous êtes les **représentants de votre profession au Rotary** tout autant que vous êtes les représentants du Rotary au sein de votre profession.

Vous utilisez vos **compétences professionnelles** pour répondre aux problèmes et besoins de la société et vous observez des règles d'**intégrité** et de **probité**

**Les Actions professionnelles** mises en œuvre par le Rotary sont nombreuses :

- Dans l'enseignement secondaire
  - Opérations Carrières
  - Mini-Entreprises
- Dans l'enseignement supérieur: découverte d'une profession
  - Entretien avec un chef d'entreprise,
  - Passage de 1 à 3 jours en entreprise
  - aide à la recherche de stages
  - Mentorat
- Pour les diplômés : Insertion dans la profession
  - Préparation de CV
  - Simulation d'entretien d'embauche
  - Mise en œuvre du Réseau

